EXPEDITION

SELARL ABC HUISSIERS
J.L. ROBIN & J.F. TALMONT
Huissiers de Justice associés
Centre d'Affaires
« Le Pré aux Clercs »
2, Rue Abbé Laudrin BP 623
56106 LORIENT Cedex

Tél. : 02.97.21.25.18
Fax : 02.97.21.86.33
Compte Affecté Art 64
CMB 15589 56902 00946697643 84

- PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION -

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

ET LE DIX HUIT SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE :

Maître Marc LERAY, Mandataire Judiciaire, exerçant en cette qualité, 55, rue de Lorraine à AUCH (32000), agissant en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire de :

AVOVENTES.fr

Nommé à cette fonction suivant Jugement rendu par le Tribunal de Commerce de AUCH, le 5 octobre 2018.

Ayant pour Avocat constitué Maître Anne-Laure PRIM-THOMAS, représentant le Cabinet PGTA Avocats, Avocat au Barreau d'AUCH, demeurant 108, Avenue de la Première Armée Française à AUCH. (32000)

Maitre Elizabeth RINCAZAUX, représentant la SELARL LE MAGUER – RINCAZAUX, Avocat au barreau de LORIENT (56100) demeurant, Centre d'Affaires « Le Pré aux Clercs », 4, Rue Abbé Laudrin à LORIENT (56100), chez qui il est fait élection de domicile.

Procédant en exécution d'une Ordonnance du Juge Commissaire du Tribunal de Commerce d'AUCH (32000), en date du 8 juin 2021, requête à lui présentée le 29 avril 2021.

Je, Maître Jean-Luc ROBIN, Huissier de Justice Associé, Membre de la SELARL ABC HUISSIERS, Titulaire de l'Office d'Huissier de Justice dont le siège est à LORIENT, Centre d'Affaires Le Pré aux Clercs, 2, Rue Abbé Laudrin, soussigné.

Certifie m'être transporté ce jour, samedi 18 septembre 2021 à 10 heures, dans le bâtiment dénommé « MEDITERRANEE » comprenant neuf appartements dont le « Lot n° 56 », et constituant le Numéro 224, comprenant une pièce principale avec rangement et kitchenette, salle d'eau avec WC.

Et les 56/10000èmes des parties communes générales dépendant de leur liquidation judiciaire.

Cet appartement dépend d'un ensemble immobilier avec piscine, édifié sur la commune de GUIDEL (56520) dénommé « Résidence Beg er Lenn », cadastré Section CW n° 303, « La Falaise » pour 2 hectares 99 ares 61 centiares, constituant le lot de volume n° 2, comprenant 121 appartements ou studios et quatre lingeries répartis sur 18 bâtiments.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division en volumes établi par Maître Bertrand LACOURTE, Notaire à PARIS (75), le 15 décembre 2010, dont une expédition a été publiée au service de la publicité foncière de LORIENT 1, le 17 janvier 2011, Volume 2011 P n° 418.

Et d'un état descriptif de division et règlement de copropriété en lots établi par Maître Bertrand LACOURTE, Notaire à PARIS (75), le 15 décembre 2010, dont une expédition a été publiée au Service de la Publicité Foncière de LORIENT 1, le 17 janvier 2011, Volume 2011 P n° 400.

AVOVENTES.fr

Etant ici précisé que la parcelle CW n° 303 provient d'un procès-verbal du cadastre contenant division de la parcelle cadastrée Section CW n° 297, en date du 30 novembre 2010 publié au service de la publicité foncière de LORIENT 1, le 3 décembre 2010 Volume 2010 P n° 7434.

ORIGINE DE PROPRIETE

Les biens et droits immobiliers dont il s'agit, dépendent de la communauté de biens existant entre les époux pour les avoir acquis aux termes au rapport de Maître Didier GOMEZ, Notaire à PARIS (75) en date du 28 décembre 2010, publié au Service de la Publicité Foncière de LORIENT 1, le 16 février 2011, Volume 2011 P n° 1295 avec reprise pour ordre publiée le 21 juin 2011, Volume 2011D n° 8004.

Ledit acte contenant vente avec pacte de préférence au profit de la Société dénommée BELAMBRA CLUBS, pour une durée de 30 ans.

MODE D'OCCUPATION

Le studio est loué par , bailleurs à la Société BELAMBRA CLUBS dont le siège social est actuellement 63, Avenue du Général Leclerc à BOURG LA REINE (92340), suivant bail commercial sous seing privé en date du 12 novembre 2010 à

AUCH (32), pour une durée ferme et incompressible se terminant le 31 octobre 2022, sans possibilité de résiliation triennale pour l'une ou l'autre des parties.

Le bailleur s'interdisant de refuser le renouvellement du bail en application des Articles L.145-14 et suivants du Code de Commerce, à l'expiration du présent bail et du premier renouvellement de telle sorte que le preneur se verra offrir deux renouvellements successifs au moins, qu'il sera libre ou non d'accepter.

Les renouvellements successifs se feront pour la même durée que le bail d'origine.

Le montant du loyer hors taxes et hors charges s'élevait à l'origine à 4109 €.

SYNDIC DE COPROPRIETE

NEXITY Agence IGH
63, Boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS

Gestionnaire de copropriété.

AVOVENTES.fr

DESCRIPTION

Le logement est situé au rez-de-chaussée et se divise en deux pièces.

Une pièce principale avec kitchenette, une salle d'eau avec WC pour personnes à mobilité réduite.

Le logement a été rénové en 2011.

L'installation électrique date de 2011

L'eau chaude est produite par un ballon électrique.

Le chauffage est collectif au fioul.

Les sols sont recouverts d'un carrelage.

Les plinthes sont carrelées.

Les murs sont peints.

Les plafonds sont peints

Les fenêtres sont en PVC.

L'appartement est en bon état d'entretien.

Huissiers

AVOVENTES.fr

SITUATION

Guidel est une commune française, située dans le département du Morbihan, en bordure de l'océan Atlantique, limitée à l'ouest par la Laïta qui marque la limite avec le Finistère.

Station balnéaire de la côte des mégalithes, son littoral comporte plusieurs plages sableuses.

Guidel est actuellement compris dans le pays de Lorient, et fait partie de Lorient Agglomération.

GUIDEL compte environ 11700 habitants.

AVOVENTES.fr

La commune possède toutes les commodités nécessaires, école, tous commerces...

Le bourg de Guidel, qui sert de chef-lieu, est situé à vol d'oiseau à 10,1 km à l'Ouest de Lorient et à 9,7 km au Sud de Quimperlé.

Communes limitrophes de **Guidel**

Rédené (*Finistère*)	Quimperlé (*Finistère*)	Gestel
Clohars-Carnoët (*Finistère*)		Quéven
Océan Atlantique	*Océan Atlantique*, Plœmeur	Plœmeur

AVOVENTES.fr

Telles sont mes constatations.

ANNEXES

Plan.

Copie de la requête et de l'ordonnance.

PHOTOGRAPHIES

A l'appui de mes constatations j'ai pris 8 photographies lesquelles sont insérées au présent procès-verbal de description.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit et pour lequel j'ai vaqué tant pour les constatations et pour sa rédaction pendant une durée de 2 heures.

COUT: *QUATRE CENT CINQUANTE QUATRE EUROS TRENTE TROIS CENTIMES*

AVOVENTES.fr

Art 18.1 – FD	**7,67 €**
P.V 444-28-114	**220,94 €**
Art 444-29	**150,00 €**
TOTAL HT	**378,61 €**
TVA	**75,72 €**
TOTAL TTC	**454,33 €**

Jean-Luc ROBIN
Huissier de Justice

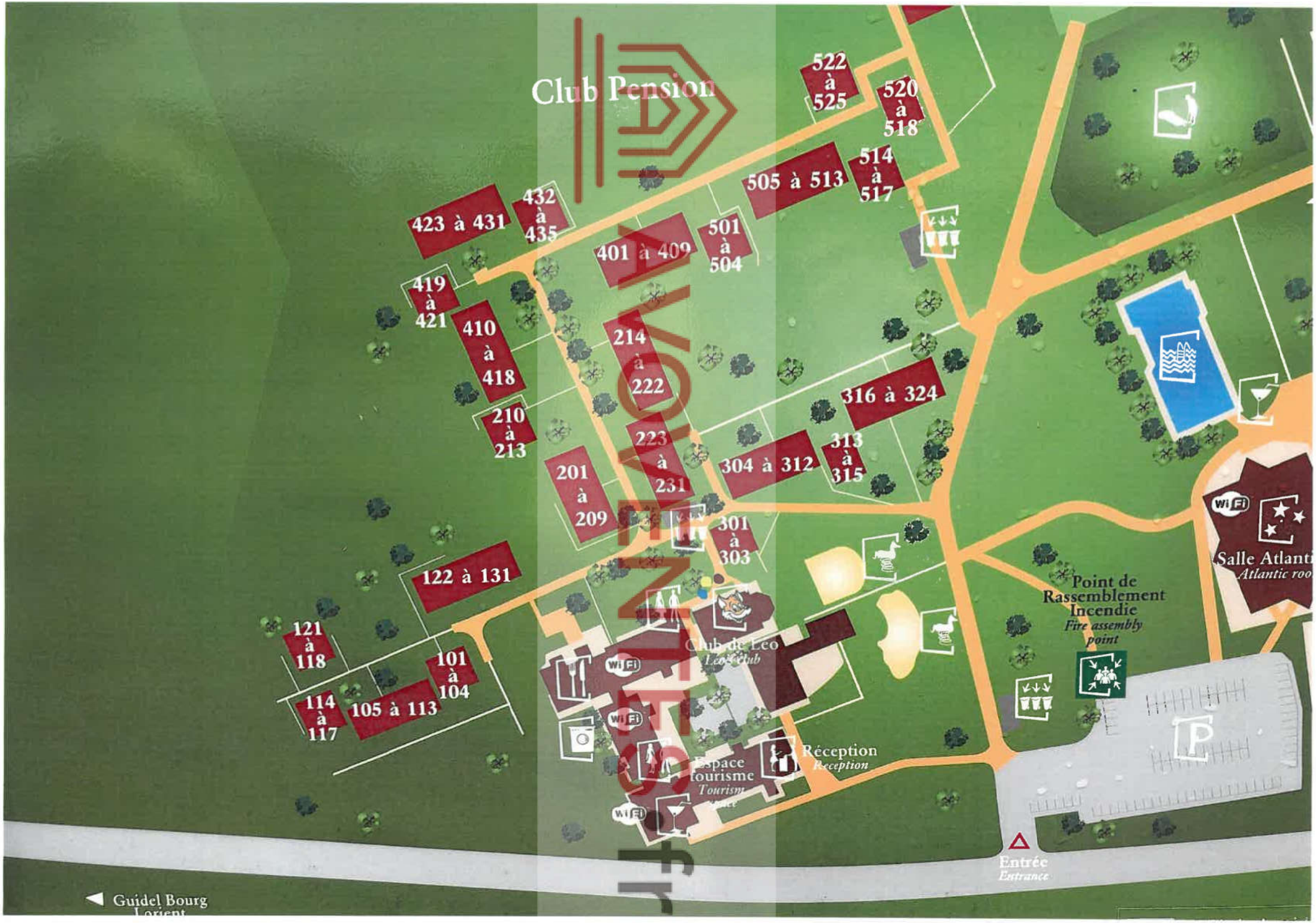
Club Pension
522 à 525
520 à 518
505 à 513
514 à 517
423 à 431
432 à 435
401 à 409
501 à 504
419 à 421
410 à 418
214 à 222
316 à 324
210 à 213
223 à 231
313 à 315
304 à 312
201 à 209
301 à 303
122 à 131
121 à 118
101 à 104
114 à 117
105 à 113
Club de Léo
Leo Club
Espace tourisme
Tourism space
Réception
Reception
Point de Rassemblement Incendie
Fire assembly point
Salle Atlanti
Atlantic roo
Entrée
Entrance
Guidel Bourg
Lorient
WiFi
P